


ENTREPRENEURIAT
LIBERTÉ ÉNERGIE PROSPÉRITÉ
CRÉATION DE RICHESSE
CROISSANCE
LIBRE- CONCURRENCE
FISCALE
ÉCHANGE
INNOVATION
LIBÉRALIS
20
10
RE ENTREPRISE

RAPPORT
ANNUEL
2016



IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère



« Les meilleures intentions du monde ne peuvent entraîner de résultats positifs pour la société si elles ne s'appuient pas sur des principes économiques solides. »

- Leonard Read

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil :
Hélène Desmarais

Administrateurs :

Jean Bernier
Randall Birks
Eric Boyko
Reuven Brenner
Léon Courville
Stéphan D. Crétier
Jacques Drouin
Nathalie Elgrably-Lévy
Richard Hylands
Michel Kelly-Gagnon
Stéphanie Kennan
Normand Lebeau
George F. Lengvari Jr.
Pierre Simard
Guy Tremblay

LE BUREAU DES GOUVERNEURS

L'honorable Baljit S. Chadha
Mario Charpentier
Jean-Guy Desjardins
Daniel R. Dorey
Marcel Dutil
François Hudon
Donald J. Johnston
Léo-Paul Landry
Bernard Lord
Reford MacDougall
Eleanor Nicholls
Adrien D. Pouliot
Yves Rabeau
Jeremy H. Reitman
Maureen Sabia
Dennis Sharp

LE PERSONNEL

Michel Kelly-Gagnon
Président et directeur général

Mathieu Bédard
Économiste

Germain Belzile
Chercheur associé senior, Département
des interventions liées à l'actualité

Youri Chassin
Économiste et directeur de la recherche

Sabine Clavel
Adjointe administrative

Pascale Déry
Conseillère principale, Communications,
Département des interventions liées
à l'actualité

Patrick Déry
Rédacteur et réviseur
(depuis janvier 2017)

Bradley Doucet
Réviseur et traducteur

Carole Fiset
Coordonnatrice,
développement et administration

Jasmin Guénette
Vice-président

Karl-Javid Lalonde-Dhanji
Analyste et coordonnateur,
Département des interventions liées
à l'actualité

Martin Masse
Rédacteur et réviseur principal

Alexandre Moreau
Analyste en politiques publiques

L'ÉQUIPE





Hélène Desmarais

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

C'est toujours un plaisir d'être le porteur de bonnes nouvelles, et ça ne fait aucun doute : 2016 a été la meilleure année de l'IEDM sur tous les plans. Et ce n'est pas rien de faire une telle affirmation, puisque cette organisation a toujours été très efficace, autant pour produire des analyses à la fois sérieuses et accessibles que pour diffuser le résultat de ses travaux au grand public par l'entremise des médias.

Au cours de la dernière année, alors même que nous maintenions notre ambitieux programme de recherche, nous avons élargi la portion éducationnelle de notre mission avec la création d'un Département des interventions liées à l'actualité opérant au sein de l'IEDM. Son travail est de se servir du capital intellectuel accumulé durant plus de 15 ans pour répondre rapidement aux nouvelles du jour concernant l'économie et les politiques publiques, de façon à s'assurer que les bons arguments économiques s'inscrivent dans le débat avant que l'opinion publique n'ait pu se cristalliser dans un sens ou dans l'autre.

Je pense qu'un tel département joue un rôle particulièrement crucial compte tenu de la vitesse toujours plus grande avec laquelle les nouvelles circulent aujourd'hui.

En nous appuyant sur les forces développées au fil des ans, nous avons lancé en 2016 au-delà de deux fois plus de *Points*, notre publication de deux pages, qu'au cours de n'importe quelle année précédente. Nous avons également émis un nombre considérablement plus élevé de communiqués de presse ciblés. Tout ce travail a permis à l'IEDM de générer le nombre absolument remarquable de 8073 mentions médiatiques durant l'année, ou 22 par jour, soit presque le double de notre précédent record. Enfin, nous sommes aussi devenus plus actifs dans les médias sociaux, avec l'envoi de messages sur Twitter plusieurs fois par jour et la publication régulière de commentaires vidéo et de liens vers nos travaux sur Facebook. Vous trouverez les détails de ces activités dans le message de notre président et directeur général, Michel Kelly-Gagnon, dans les pages qui suivent.

Cette façon beaucoup plus systématique de rejoindre la population n'aurait pas été possible sans les contributions financières majeures de certains de nos donateurs clés, qui ont compris la vision justifiant la mise en place du Département des interventions liées à l'actualité et qui nous ont fait confiance pour la concrétiser.

Nous leur sommes profondément reconnaissants pour leur généreux appui. Je tiens à adresser un merci très spécial à M. Peter Munk, ainsi qu'à ces autres donateurs, pour leur important soutien qui a permis la mise sur pied de ce nouveau Département.

En tant qu'organisme sans but lucratif qui ne sollicite ni n'accepte de financement gouvernemental, nous dépendons des nombreux individus, entreprises et fondations qui appuient notre mission de recherche et d'éducation économiques. L'ampleur de notre réseau de donateurs contribue d'ailleurs à garantir que nous pouvons faire notre travail de façon totalement indépendante.

En plus des changements opérationnels mentionnés ci-dessus, notre bureau des gouverneurs a accueilli en 2016 l'honorable Baljit S. Chadha, C.P., un entrepreneur à succès et généreux philanthrope.

Le Dr Léo-Paul Landry, qui siégeait auparavant sur notre conseil d'administration, a également joint les rangs du bureau des gouverneurs en 2016. Le Dr Landry a été un membre très actif de la communauté médicale ainsi que secrétaire général de l'Association médicale canadienne pendant plusieurs années.

Lorsque le climat d'opinion change au sein d'une société, ce n'est habituellement qu'une question de temps avant que les politiques publiques s'y adaptent, pour le meilleur ou pour le pire. Après tout, si les politiciens veulent avoir une chance d'être réélus, ils ne peuvent trop s'éloigner de ce que leurs électeurs souhaitent.

Grâce à vous tous qui nous avez fait confiance au fil des ans et qui nous avez soutenus moralement et financièrement, le travail que nous réalisons à l'IEDM contribue à façonner le climat d'opinion de manières multiples et variées, tel que décrit dans ce Rapport annuel. J'espère que vous continuerez de nous accorder votre confiance en 2017 et que d'autres se joindront à vous.

Avec votre aide, l'équipe dévouée et énergique de l'IEDM, qui comprend maintenant 13 employés, continuera de faire avancer notre société sur la voie de la prospérité et de la responsabilité.

Aéline Desmarais



Michel Kelly-Gagnon

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

La meilleure année de notre histoire

L'année 2016 fut exceptionnelle pour l'équipe de l'IEDM. La plus fructueuse de notre histoire, et ce, dans toutes nos sphères d'activité.

Notre équipe a une fois de plus augmenté la cadence de production, avec un nombre record de 32 publications. Mais surtout, l'IEDM a grandement augmenté sa force de frappe avec la création en janvier d'un Département des interventions liées à l'actualité. Il s'agit d'un point tournant dans le développement de notre Institut, en ce qu'il nous permet d'intervenir encore plus promptement dans les débats de politiques publiques en cours au Québec et à travers le Canada, parfois seulement quelques heures après la sortie d'une nouvelle d'importance.

Dans un contexte où l'information circule de plus en plus rapidement, il devient crucial pour nous d'intervenir au moment où la nouvelle paraît et de fournir aux médias des analyses pertinentes, qui mettent l'accent sur la création de richesse, l'entrepreneuriat et la libre entreprise. L'environnement médiatique évolue et l'IEDM, qui joue un rôle de fournisseur de contenus pour les médias, doit évoluer lui aussi.

Durant ses 12 premiers mois d'opération, le nouveau Département a dépassé toutes nos attentes, autant pour ce qui est de la quantité de nos interventions que de leur qualité. Nous avons dédié des ressources humaines additionnelles à la veille médiatique et à la génération de contenu adapté. Avec la collaboration de notre équipe de chercheurs, le Département produit du contenu à valeur ajoutée dans un court laps de temps sous la forme de *Points*, de communiqués de presse, d'articles d'opinion, de billets de blogue et de commentaires vidéo. Toute l'équipe demeure disponible et prête à donner des entrevues aux médias à tout moment.

Je tiens à souligner que cette production additionnelle ne s'est pas faite aux dépens de nos publications plus exhaustives, comme nos *Notes économiques* et nos *Cahiers de recherche*. Au contraire, celles-ci demeurent le fondement du capital intellectuel de l'IEDM. Les interventions liées à l'actualité viennent compléter nos autres types de publications et servent de levier pour augmenter leur visibilité et leur diffusion.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard, mais d'un plan mûrement réfléchi. Et ce plan n'aurait pas été possible sans la contribution de toute notre équipe, de notre conseil d'administration, avec à sa tête une présidente dynamique, crédible et respectée, et de tous nos donateurs.

Par ailleurs, il est important de glisser un mot sur l'élection du nouveau président des États-Unis, un événement majeur qui sera à la fois source de risques mais aussi d'opportunités pour le Canada et le reste du monde. L'IEDM abordera ce thème incontournable en 2017. Nous avons développé au fil des ans un impressionnant réseau auprès d'importants think tanks à Washington, ce qui positionnera l'IEDM de façon enviable afin que ses idées puissent nourrir les débats, voire même influencer l'élaboration de politiques publiques. Nous prévoyons être passablement actifs en ce sens cette année.



NOTRE IMPACT MÉDIATIQUE

Notre couverture médiatique a encore battu des records cette année. Le Département des interventions liées à l'actualité a sans contredit contribué aux quelque 8073 mentions médias de l'Institut pendant l'année - l'équivalent de 22 mentions par jour -, soit près du double de l'an dernier! Le succès de ce Département a rejailli sur l'ensemble de notre organisation. La barre était déjà haute et nous l'avons relevée encore une fois.

Notre présence augmente à la fois dans les médias francophones et anglophones, et l'influence de l'IEDM se fait sentir à travers le Canada, avec une présence hors Québec qui augmente sans cesse. La qualité de ces interventions est également au rendez-vous, avec notamment des articles d'opinion publiés régulièrement dans les grands journaux du pays comme le *Globe and Mail* et *La Presse*.

Notre présence en dehors des grands centres continue aussi de grandir grâce à nos interventions sur des sujets qui touchent plus particulièrement l'économie des régions. Par exemple, une *Note économique* sur les impacts en région d'une hausse éventuelle du salaire minimum à 15 \$/heure a été couverte dans plus d'une trentaine de journaux régionaux au Québec. Nos publications sur l'industrie forestière ont elles aussi toujours un fort écho dans les médias régionaux, autant écrits que parlés.

Tout en étant de plus en plus présent dans les médias traditionnels, l'IEDM cherche à rejoindre la prochaine génération et à partager ses travaux d'éducation économique par des canaux non traditionnels. Nous continuons de déployer des efforts pour augmenter notre rayonnement sur Internet. Le nombre de gens qui nous suivent sur Twitter et Facebook a augmenté de 30 % en 2016. Et avec des initiatives sur les réseaux sociaux pour hausser la visibilité de notre compte de la dette publique - un produit phare de l'IEDM -, et la toute nouvelle application mobile de l'IEDM pour téléphones et tablettes, nous faisons en sorte que cette présence en ligne continue de croître.



L'IEDM EN CHIFFRES UNE ANNÉE RECORD

32

PUBLICATIONS

Notes
économiques

10

Des idées
pour une société
plus prospère

LES NOTES
ÉCONOMIQUES

DÉCEMBRE 2014

LE SALAIRE MINIMUM À 15 \$
ACCÉLÉRERAIT-IL L'EXODE RURAL ?

Par Mathieu Bédard et Alexandra Mousay

Une grève des employés de la restauration à New York en 2012 a donné naissance à un mouvement revendiquant une augmentation substantielle du salaire minimum aux États-Unis, pour qu'il atteigne 15 \$ de l'heure¹. Depuis, plusieurs villes et États ont établi des échelonnements pour que leur salaire minimum atteigne ce seuil symbolique, dont New York, San Francisco, Seattle, Los Angeles, Washington, ainsi que le province de l'Alberta². Au Québec, les grandes centrales syndicales ont réclamé ce salaire ainsi que son chiffre « 15 » symbolique³.



Plusieurs analyses qui sont intervenues dans ce débat ont souligné qu'un tel salaire minimum d'urgence risquerait d'entraîner le déclin économique local, notamment de 10,73 \$ supplémentaires à 15 \$ de l'heure, le travail d'un employé dans une cuisine additionnelle pour non-employés mais de 1000 heures de travail à son salaire, à l'instar des entreprises pour l'ensemble de l'industrie.

DES EFFETS DIFFÉRENTS D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Le salaire minimum, qui est déterminé par le gouvernement du Québec pour l'ensemble de la province, a été fixé par les régions de la même manière. Cependant, au lieu que le salaire d'un même employé soit le même partout au Québec.

Ces différences de développement affectent le salaire de l'emploi. Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Comment ces différences de développement affectent-elles le salaire de l'emploi? Les zones rurales, en particulier, sont touchées dans une mesure plus importante que les zones urbaines.

Cahiers
de recherche

5

IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère



LES CAHIERS
DE RECHERCHE

NOVEMBRE 2016

ENTREPRENEUR ET LIBERTÉ ÉCONOMIQUE
UNE ANALYSE DES ÉTUDES EMPIRIQUES

Par Mathieu Bédard

17

Points

IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère

LE POINT

COLLECTION ÉDUCATION

AOÛT 2016

ABOLIR LES COMMISSIONS SCOLAIRES
POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Par Yvri Chassin, avec la collaboration de Vincent Gervais

Depuis 1990, le taux de participation aux élections scolaires a fléchi de manière alarmante. Même si le ministre de l'Éducation d'ailleurs, Yves Bolduc, avait la faveur des commissions scolaires en leur faveur de participation¹, seulement 5,54 % des Québécois ont voté aux élections de 2014 (voir Figure 1). Le taux de participation a toutefois été plus élevé dans les commissions anglophones (16,88 %) que dans les commissions francophones, où le taux de 0 % n'a même pas été atteint (6,27 %). Par ailleurs, plus de 40 % des « élus » scolaires sont désignés sans opposition et sans directeur. Ce taux élevé de participation éluit le manque de légitimité et une institution qui avait été conçue pour favoriser la proximité entre les écoles et leurs collectivités.

Ces plus récents résultats d'élections fournissent une occasion idéale de s'interroger sur cette institution supérieure afin de permettre l'émergence d'écoles plus autonomes. Le gouvernement du Québec a présenté en décembre 2015 un projet de loi qui abolit ce système. Cependant, le nouveau ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a décidé de laisser tomber les modifications de structures pour plutôt se concentrer sur la réussite scolaire². Or, abolir les commissions scolaires et confier plus d'autonomie aux écoles permet justement une meilleure réussite des élèves.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES SONT-ELLES NÉCESSAIRES?

Les commissions scolaires prennent en main de nombreux aspects de la gestion du personnel enseignant que non enseignement (salaire, formation, évaluation, promotion, etc.), veillant à l'entretien des installations, fournissant un soutien pédagogique au personnel et aux directeurs d'école et de leurs équipes.

L'importance des écoles primaires à penser que les commissions scolaires sont superflues. Les délégués des commissions scolaires représentent souvent que des associations d'échelle réduite d'une foule de personnes liées à la gestion ou aux achats en gros de fournitures nécessaires. Si de telles associations sont possibles, les peu d'éléments de preuve visant à confirmer dans le domaine de l'éducation³. Pour repenser des économies



Source: Chassin (2016) et Bolduc et Bolduc. Les modifications apportées à la loi sur les commissions scolaires par la Loi 96 (projet de loi 100) ont été adoptées le 15 décembre 2015. Les données de participation aux élections scolaires de 2014 sont issues de l'Institut de la Statistique du Québec.

248

TEXTES D'OPINION



OPINION SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
UNE RELIQUE DES ANNÉES 20

YVRI CHASSIN
ÉCONOMISTE ET DIRECTEUR DE LA RECHERCHE À L'INSTITUT ÉCONOMIQUE DE MONTRÉAL

Que fait l'État à vendre encore de l'alcool ?

Le monopole public de la Société des alcools du Québec (SAQ) est une relique des années 20 et de la prohibition, résultat de la décision d'exclure la bière, le vin et le cidre de la Loi sur la prohibition pour en confier le commerce à une « Commission des liqueurs ».

Aujourd'hui, cela n'aurait pas de sens d'inventer un tel monopole public, tout comme cela n'aurait aucun sens de nationaliser la vente des boissons gazeuses ou du chocolat. Pourquoi le tolérons-nous ?

Il est temps de mettre fin au monopole de la SAQ, qui entraînerait des baisses de prix et tout en protégeant une partie des revenus que l'État tire de ses actifs de la SAQ progressivement, mais aussi ouvrir le

44 % de plus qu'en 2015

L'IEDM EN CHIFFRES UNE ANNÉE RECORD

PROGRESSION DES MENTIONS MÉDIAS
DEPUIS LES DÉBUTS DE L'IEDM

8073

86 % de plus qu'en 2015

22 mentions par jour



51 %

4326
abonnés

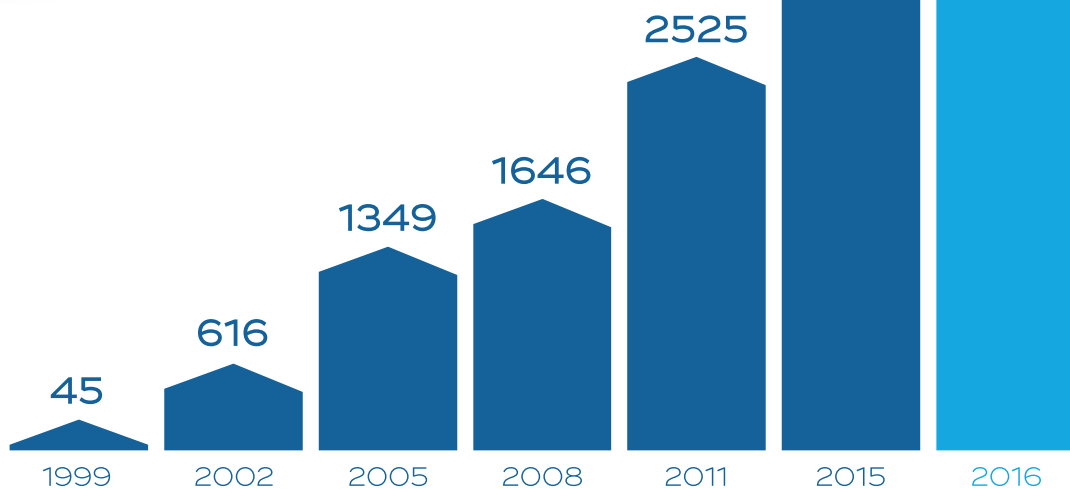


13 %

4064
abonnés



53 540
visionnements



DÉPARTEMENT DES INTERVENTIONS LIÉES À L'ACTUALITÉ

Quelques extraits tirés de nos textes d'opinion :

6 juin 2016

Canada's sky-high airport fees create turbulence for carriers

THE
GLOBE
AND
MAIL

« There's no good reason why Canadian airports and airlines cannot compete successfully in the global marketplace, to the benefit of Canadian travellers everywhere. The federal government should lighten the fiscal burdens that keep them from soaring as high as they can go. »

1^{er} novembre 2016

The topsy-turvy world of hospital budgets

MONTREAL
GAZETTE

« Imagine a business complaining about having too many clients. Sounds crazy? Welcome to the topsy-turvy world of public health care in Canada. »

4 mars 2016

Énergie Est et Bombardier : un cas de schizophrénie économique?

LA
PRESSE

« Les entraves que met en place le gouvernement du Québec au projet d'oléoduc Énergie Est contrastent avec le soutien presque inconditionnel pour Bombardier. Cela rappelle une citation attribuée à Ronald Reagan, pour qui la politique des gouvernements vis-à-vis des entreprises peut habituellement se résumer ainsi : « si elle bouge, taxez-la, si elle bouge encore, réglemenez-la, et si elle ne bouge plus, subventionnez-la. »

22 novembre 2016

Un avenir hydroélectrique commun pour Québec et Terre-Neuve-et-Labrador?

leSoleil

« Peut-on imaginer une solution gagnante et honorable pour les deux gouvernements et les deux entreprises d'État qui règle les litiges, permette le développement du potentiel du Labrador et assure que toutes les parties partagent désormais les mêmes intérêts? Nous pensons que oui. »

23 juillet 2016

Province has tossed out a tried and tested recipe for success



« Unfortunately, recent public policy decisions in the province are very far removed from the sound policies that made Albertans so rich in the first place. Let's hope for the sake of all Canadians that Alberta rediscovers its tried-and-tested recipe for success. »

22 septembre 2016

Accès aux médicaments: les Nations unies empruntent un dangereux raccourci



« L'idée de financer la recherche pharmaceutique intégralement à partir de deniers publics sonne comme une mauvaise blague. Des gouvernements qui sont souvent incapables de s'occuper des nids-de-poule vont prendre en charge les décisions complexes liées à la recherche médicale. Les recommandations de ce rapport laissent pour le moins dubitatif. »

14 octobre 2016

Privatizing, partnerships future of public transit



« Such innovations, including privatizing, delegating, and creating partnerships, are the future of local transit. »

2 septembre 2016

La gestion de l'offre appauvrit trop de Canadiens



« Ceux qui se soucient du bien-être des plus pauvres devraient réfléchir à ces résultats. Le système régressif de la gestion de l'offre accentue la précarité économique des plus démunis. »

RÉGLEMENTATION

RENDRE LE SECTEUR PUBLIC PLUS FLEXIBLE ET LIBÉRALISER LE SECTEUR PRIVÉ

TVA
Nouvelles



La science économique confirme hors de tout doute les avantages de l'entrepreneuriat, de l'ouverture à la concurrence et d'une réglementation souple et flexible pour atteindre efficacement ses objectifs, autant dans la gestion publique que privée. C'est pourquoi dans l'ensemble de ses interventions publiques, l'IEDM fait la promotion de la liberté économique au sens large et met en garde contre une certaine tendance des gouvernements à vouloir garder un contrôle bureaucratique sur les services publics et à réglementer indûment certaines industries. À l'heure où les nouvelles technologies révolutionnent les modèles d'affaires et des industries entières, la réglementation est un domaine de recherche plus que jamais pertinent.

Un secteur étatisé où les avantages de la concurrence pourraient profiter aux citoyens est celui du transport en commun. Le jour où la Société de transport de Montréal soulignait les 50 ans du métro, nos chercheurs ont montré qu'elle a une longue feuille de route d'inefficacité et que ce sont tous les contribuables québécois qui en paient la note. Ailleurs dans le monde, de nombreux gouvernements ont soit privatisé leur système de transport, soit délégué des pans de leurs activités à des entreprises privées, avec pour résultat un meilleur service, à meilleur coût. La STM a dû réagir publiquement à notre étude, qui a été l'un de nos plus gros succès médiatiques de l'année.

Une autre étude qui a fait beaucoup jaser dans les médias au Québec s'est penchée sur les règles qui rendent extrêmement difficile de congédier un enseignant. Au cours des cinq dernières années, seulement sept enseignants permanents sur un total de près de 60 000 travaillant pour les commissions scolaires de la province ont été congédiés pour incompétence. Cette étude a mis les syndicats sur la sellette. Pendant que l'IEDM défendait l'intérêt des parents et des élèves, les syndicats ont prétendu qu'il n'y avait tout simplement pas d'enseignants incompétents parmi leurs membres.

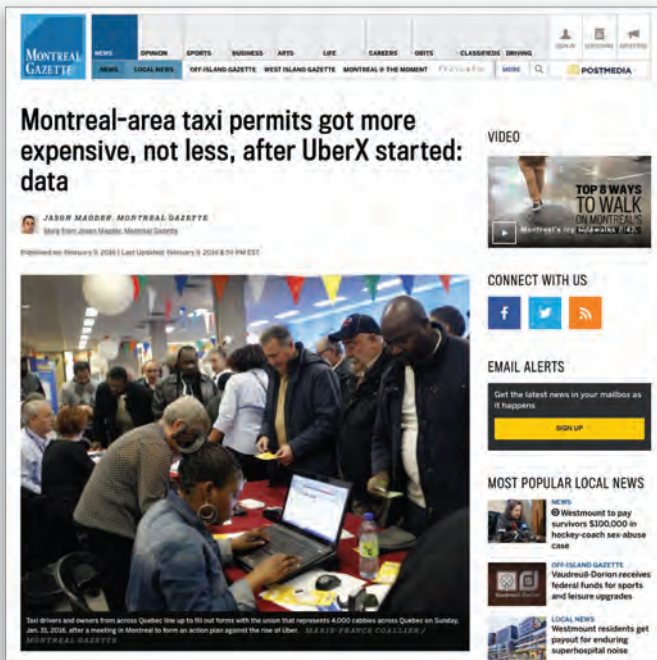


En août, l'IEDM a également publié une étude montrant que les politiques de gestion de l'offre dans les secteurs du lait, des œufs et de la volaille heurtent les plus pauvres de façon démesurée. En maintenant des prix très élevés pour ces aliments de base, ce système fait passer près de 200 000 Canadiens sous le seuil de pauvreté. L'IEDM a rappelé que ceux qui sont préoccupés par le sort des plus pauvres devraient exiger de meilleures politiques publiques, par exemple en mettant fin graduellement aux quotas de production et aux barrières tarifaires.

L'aspect perturbateur mais aussi créateur d'opportunités des nouvelles technologies a été soulevé dans une publication sur les retombées économiques sous-estimées d'Internet, qui est en train de susciter ce que certains décrivent comme une 4e révolution industrielle. Cette *Note économique* a mis en garde les gouvernements de ne pas entraver son développement avec une réglementation inadaptée et superflue, comme ils ont malheureusement tendance à le faire dans de nombreux secteurs.

Dans la même veine, l'IEDM a été à l'avant-garde du débat sur la présence d'Uber au Canada, en proposant de libéraliser l'industrie du taxi, à l'image de ce qui s'est fait en Australie. Depuis, plusieurs commentateurs ont proposé des solutions similaires, certaines ayant été adoptées par des gouvernements provinciaux ou municipaux, pour permettre aux consommateurs de profiter des avantages des applications de covoiturage.

Enfin, la troisième édition annuelle de notre *Cahier de recherche* sur l'état de la concurrence dans le secteur des télécommunications au Canada a connu un retentissant succès à travers le pays cette année, en étant la publication qui a obtenu le plus grand nombre de mentions médiatiques. Comme par les années précédentes, ce *Cahier* s'est penché sur différents aspects d'un secteur crucial pour l'avenir de l'économie canadienne, en soulignant que la concurrence est toujours plus garante de l'innovation et de la fourniture de services de qualité que la réglementation pointilleuse du CRTC.



FISCALITÉ ET FINANCES PUBLIQUES POUR UNE GESTION RIGOUREUSE DES FONDS PUBLICS

L'année 2016 a été marquée, dans certaines provinces et à Ottawa, par un retour aux politiques de relance par les déficits. Fidèle à son rôle de défenseur des contribuables et de promoteur d'une saine gestion des fonds publics, l'IEDM a notamment contribué aux débats sur cette question en comparant deux façons de relancer l'économie : par les dépenses gouvernementales et par les investissements privés.

Une de nos publications a ainsi montré que les projets de pipeline actuellement en développement au Canada représentent des investissements privés colossaux qui peuvent stimuler l'économie canadienne beaucoup plus efficacement et durablement que le déficit de plusieurs dizaines de milliards prévu cette année par le gouvernement fédéral. La *Note* a remis en question, chiffres à l'appui, l'idée préconçue selon laquelle la relance économique passe inévitablement par des dépenses gouvernementales.

Une autre publication sur la fiscalité expliquait pourquoi il est erroné de croire qu'en raison des bas taux d'intérêt actuels, le gouvernement devrait emprunter davantage. En effet, ceux qui tiennent ce discours oublient que les frais d'intérêts ne sont pas le seul coût associé à un déficit.

Nous sommes également intervenus en enjoignant les gouvernements à ne pas répéter les erreurs du passé sur le plan des politiques fiscales. Ce fut notamment le cas avec un *Point* rappelant que l'Ontario met en place depuis plus de 10 ans des politiques publiques coûteuses similaires à ce qu'on retrouve dans le « modèle québécois », avec les mêmes résultats : une dette publique qui explose et un appauvrissement de la population ontarienne.



SANTÉ DES RÉFORMES DANS L'INTÉRÊT DU PATIENT

Encore une fois en 2016, l'IEDM a été à l'avant-garde du débat sur la réforme du système de santé au Canada. Il y a une quinzaine d'années, nous avons été la première organisation au Québec à remettre en question le monopole public actuel et à proposer des solutions de marché pour accroître le choix des patients et la qualité des services, tout en maintenant l'universalité. Au fil des ans, ces propositions ont trouvé écho auprès des médias et de certains élus, et des idées de réformes qui étaient jadis taboues font maintenant régulièrement les manchettes.

Nous avons produit cette année quatre publications qui poursuivent ces efforts et offrent des solutions à la fois novatrices et pragmatiques pour moderniser le système de santé.

Au Québec, le ministre de la Santé a mis en place un plan pour graduellement implanter le financement à l'acte dans les hôpitaux, en remplacement des budgets globaux accordés chaque année. Il s'agit d'une pratique habituelle dans plusieurs pays développés, qui fait en sorte que chaque patient devient une source de revenus pour l'établissement au lieu d'être un coût à éviter pour ne pas dépasser le budget. L'IEDM a profité de cette occasion pour expliquer de nouveau les avantages du financement à l'acte, en soulignant qu'il ferait sans doute diminuer les temps d'attente dans les hôpitaux du Québec.

Pour que les patients puissent choisir de façon éclairée l'hôpital le plus apte à leur fournir le traitement dont ils ont besoin, un autre élément de réforme doit cependant voir le jour : la présence d'indicateurs de performance des hôpitaux. Un tel système encourage les hôpitaux à rehausser leur niveau de qualité pour attirer plus de patients, notamment dans le contexte où les hôpitaux sont financés à l'acte. En collaboration avec un économiste allemand de la santé, l'IEDM s'est inspiré de l'expérience allemande pour proposer des pistes de réformes applicables dans notre système de santé.



LE DEVOIR





L'IEDM a également produit un court documentaire qui se penche sur l'efficacité d'un nouveau modèle de cliniques dirigées par des infirmières praticiennes spécialisées, ou « superinfirmières ». Il s'agit d'un exemple de solutions innovantes, issues du secteur privé, qui se voient étouffées par le modèle rigide et bureaucratique en place. L'objet de ce documentaire était de montrer que le gouvernement devrait plutôt laisser émerger de telles solutions de façon à répondre aux besoins des patients qui n'ont pas de médecins de famille et qui ne veulent pas attendre dans les urgences.

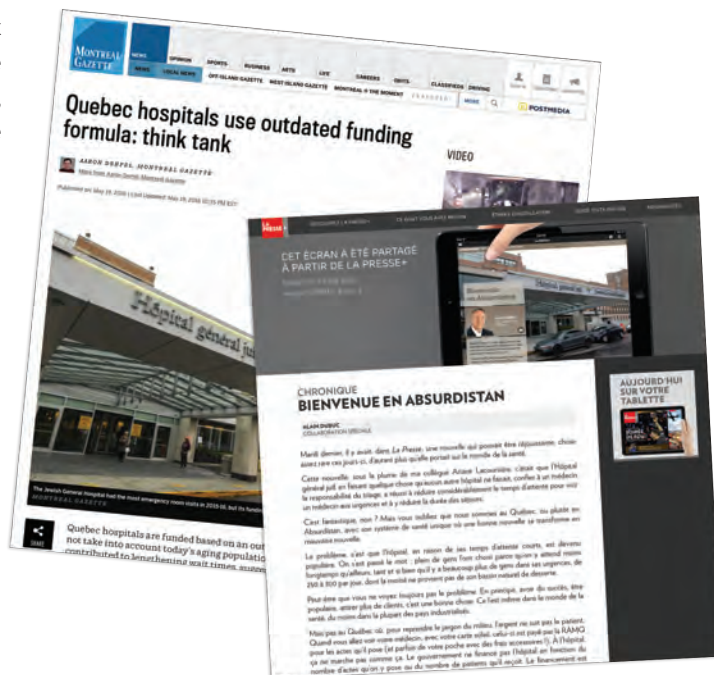
Soulignons enfin qu'une plume prestigieuse a collaboré avec l'IEDM au cours de l'année, soit le professeur Frank Lichtenberg de la Columbia University Graduate School of Business, une sommité internationale dans la recherche sur l'innovation pharmaceutique. En collaboration avec un de nos chercheurs, M. Lichtenberg a signé un *Cahier de recherche* qui illustre comment le développement de nouveaux médicaments permet aux patients de vivre plus longtemps et en meilleure santé, tout en menant à des économies dans le système de santé.



Court documentaire – Cliniques sans médecin : pourquoi ne pas donner le choix au patient?

« Selon les données de l'Institut économique de Montréal, le financement à l'activité compte pour 40 % du financement des hôpitaux en Norvège, 55 % en Suède, 70 % au Royaume-Uni, 80 % en France, 80 % en Allemagne, 84 % aux Pays-Bas, mais 9 % au Canada et encore moins au Québec. L'Absurdistan pourrait aussi s'appeler le Rétrogradistan. »

– Alain Dubuc
Chroniqueur, *La Presse*



DÉVELOPPER NOS RESSOURCES NATURELLES ET NOS SOURCES D'ÉNERGIE

L'économie canadienne, surtout en dehors des grandes villes, dépend fortement de l'exploitation des ressources naturelles. Depuis plusieurs années, notre programme de recherche consacre une place importante à deux secteurs en particulier qui procurent des emplois à des centaines de milliers de Canadiens : la forêt et l'énergie. Malheureusement, ces secteurs souffrent aujourd'hui d'une réglementation excessive qui limite leur potentiel de création de richesse.

Un volumineux *Cahier de recherche* consacré à l'évolution du régime forestier au Québec a ainsi mis en lumière la tendance à la centralisation bureaucratique dans ce secteur, qui explique le manque d'investissement et le ralentissement de cette industrie. La publication a expliqué pourquoi, au lieu d'ajouter de nouvelles structures administratives, il faudrait au contraire permettre une plus grande latitude aux exploitants sur le terrain afin de permettre à notre industrie forestière d'innover et de demeurer compétitive sur la scène internationale.

Une autre publication a mis en garde le gouvernement de l'Alberta contre les effets pervers d'une réglementation indue du marché de l'électricité. Cette province est en effet en train de suivre la voie tracée par le Québec et l'Ontario avec de nouvelles politiques d'« énergies vertes » qui se traduiront inévitablement par des hausses de tarifs d'électricité.

Enfin, en sus de la *Note économique* mentionnée plus haut sur l'impact gigantesque en termes d'investissements des projets de pipelines au Canada, nous avons contribué à ce débat en commandant un sondage Léger sur la perception des Québécois. Ses résultats indiquaient que de manière générale, et contrairement aux idées reçues, les Québécois sont ouverts à l'exploitation du pétrole et favorisent le pétrole de l'Ouest canadien et son transport par pipeline. Ces sondages viennent appuyer les messages contenus dans nos publications plus traditionnelles en montrant qu'ils correspondent à ce que pense une majorité de la population.

Léger
RECHERCHE • OPINION • CONSULTING

5 Février 2016

54 %

La majorité des Québécois préfèrent que le Québec exploite ses propres ressources pétrolières.

59 %

La majorité des Québécois préfèrent importer le pétrole de l'Ouest canadien plutôt que de l'étranger.



DES IDÉES QUI INTERPELLENT LA CLASSE POLITIQUE

En raison de leur pertinence et de leur application pratique pour améliorer les politiques publiques, nos publications se retrouvent souvent au cœur des débats et sur les bureaux des décideurs.

Des chiffres et des conclusions contenues dans nos publications ont notamment été cités lors des débats à la Chambre des communes. Le député Denis Lebel a déclaré, dans un échange qui interpellait le ministre des Finances : « J’aimerais citer l’IEDM encore une fois, qui dit que la meilleure façon de stimuler la croissance est de retirer les obstacles aux entrepreneurs et aux innovateurs en diminuant les taxes et le fardeau réglementaire ».

Le député provincial François Bonnardel s’est également inspiré des chiffres de l’IEDM à l’Assemblée nationale (tout en citant notre chercheur sur le réseau social Twitter), lors d’une discussion sur le fardeau fiscal grandissant des contribuables québécois.

Le ministre fédéral de l’Agriculture a répondu personnellement à notre vice-président pour commenter notre étude sur la gestion de l’offre. Et en réaction à notre publication sur les effets bénéfiques de la gentrification, un élu montréalais, Réal Ménard, s’est dit « plutôt d’accord avec les constats positifs qui disent que ça revitalise un quartier et que ça amène de nouveaux commerces », tout en se montrant critique face à d’autres aspects de notre étude.

Évidemment, les décisions politiques dépendent toujours d’une multitude de facteurs et il est impossible d’évaluer l’influence que nos arguments ont pu avoir sur elles. L’IEDM voit cependant toujours d’un bon œil une réforme qui survient quelque temps après qu’une de nos publications sur le même sujet ait suscité un débat public.



Le ministre québécois de la Santé Gaétan Barrette s'est par exemple d'abord montré plutôt critique lorsqu'il a commenté notre publication au sujet des superinfirmières et de la clinique SABSA. Il n'en demeure pas moins que quelques semaines plus tard, il changeait son fusil d'épaule et décidait d'intégrer la clinique dans le réseau de la santé, comme nous l'avions recommandé.

Après plusieurs interventions de l'IEDM, dont la publication d'une *Note économique*, sur les économies que permettraient le recentrage du travail des policiers sur leurs fonctions essentielles et le recours à d'autres catégories de personnel pour les tâches auxiliaires ou administratives, l'administration du maire Denis Coderre à Montréal annonçait qu'elle songeait à embaucher des civils pour gérer la circulation autour des chantiers au lieu de payer chèrement des policiers.

Notre *Note économique* sur les impacts en région d'une hausse éventuelle du salaire minimum à 15 \$/heure a même fait réagir la ministre québécoise de la Justice Stéphanie Vallée sur les ondes d'une radio locale. Michel Merleau, préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, a quant à lui affirmé que « c'est excellent d'avoir ce genre de document qui provoque des réactions. Ça commande des actions et des réflexions. C'est bien parce que ça nous permet d'analyser notre situation. Ce sont des chiffres que l'on peut partager, les contester, mais on ne peut pas les ignorer. »



« C'est excellent d'avoir ce genre de document qui provoque des réactions. Ça commande des actions et des réflexions. C'est bien parce que ça nous permet d'analyser notre situation. Ce sont des chiffres que l'on peut partager, les contester, mais on ne peut pas les ignorer. »

– Michel Merleau

Préfet de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

ÉVÉNEMENTS ET PRÉSENTATIONS

The issue of inequality | 18 janvier 2016

Participation de Youri Chassin, économiste et directeur de la recherche à l'IEDM, à un panel sur le thème des inégalités, leurs fondements économiques et la place qu'elles occupent dans l'espace public, dans le cadre d'une journée de débats organisée par Génération trompée.

L'austérité : les impacts sur la mission universitaire | 23 janvier 2016

À l'invitation d'associations étudiantes universitaires qui tenaient une journée de réflexion sur le sujet, notre économiste et directeur de la recherche, Youri Chassin, a discuté de ce qu'on entend par le terme « austérité », de la situation des universités québécoises et des liens entre ces deux thèmes.

L'économie du partage et le consommateur | 20 février 2016

Participation de Youri Chassin, économiste et directeur de la recherche à l'IEDM, à un panel sur le thème de l'économie du partage, dans le cadre du Forum économique de la relève d'affaires, organisé par le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec.

Lessons from Anticosti: More economic strangulation via green regulation | 30 avril 2016

Présentation de Jasmin Guénette, vice-président de l'IEDM, dans le cadre de la conférence annuelle de CIVITAS.

Les forces et les faiblesses des think tanks économiques au Canada | 6 mai 2016

Présentation de Jasmin Guénette, vice-président de l'IEDM, dans le cadre du Students For Liberty Leadership Forum.

Le rôle des think tanks au Canada | 7 mai 2016

Présentation de Jasmin Guénette, vice-président de l'IEDM, dans le cadre de la conférence Québec 2016, organisée par Génération trompée.

L'économie des changements climatiques | 7 juin 2016

Participation de Youri Chassin, économiste et directeur de la recherche à l'IEDM, au colloque de l'Association des enseignantes et des enseignants en économie des cégeps du Québec.

J'aime Hydro | 8 juin 2016

Participation de Youri Chassin, économiste et directeur de la recherche à l'IEDM, à la présentation de la pièce *J'aime Hydro*, dans le cadre du Festival TransAmériques 2016.

Environnement vs développement économique | 28 septembre 2016

Présentation de Youri Chassin, économiste et directeur de la recherche à l'IEDM, dans le cadre d'une Soirée libres-penseurs.

Opportunités d'investissement dans les projets pétroliers et gaziers au Québec | 1 novembre 2016

Participation de Youri Chassin, économiste et directeur de la recherche à l'IEDM, à un panel dans le cadre de la 8e conférence annuelle de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ).

Comment favoriser l'entrepreneuriat | 4 novembre 2016

Lancement officiel du *Cahier de recherche Entrepreneuriat et liberté économique : une analyse des études empiriques*, lors duquel Michel Kelly-Gagnon et Mathieu Bédard, respectivement PDG et économiste à l'IEDM, ont présenté les conclusions de la publication et discuté des meilleures politiques publiques pour soutenir la création d'entreprises.



L'IEDM EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

En tant qu'organisme sans but lucratif qui ne sollicite ni ne reçoit aucun financement public, l'IEDM dépend entièrement de ses généreux donateurs. Grâce à eux, l'IEDM demeure en bonne santé financière et ses recettes continuent de croître. Elles ont atteint un autre niveau record l'année dernière.

En 2016, les revenus totaux de l'IEDM se sont élevés à 2 750 187 \$, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport à 2015. Les dépenses ont été de 2 280 927 \$, ce qui représente une augmentation de 0,18 % par rapport à 2015. Le surplus dégagé s'élève à 469 260 \$. Ce surplus servira en partie à faire deux embauches additionnelles en 2017 et à nous assurer que notre réserve demeure plus ou moins équivalente à 12 mois d'activités. Le lecteur aura compris que ce montant fluctue et doit notamment être augmenté au fur et à mesure que notre budget d'exploitation augmente lui aussi. À défaut d'avoir un fonds de dotation en bonne et due forme - ce qui viendra par ailleurs peut-être un jour - une telle réserve constitue un élément essentiel afin de faire face aux cycles économiques ainsi que financer des initiatives particulièrement stratégiques, qui pourraient devenir rapidement nécessaires sans que nous puissions faire une campagne de levée de fonds en temps utile.



IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère

Comme l'a expliqué la présidente de notre conseil d'administration dans son message au début de ce Rapport annuel, ce sont des montants exceptionnels offerts par de généreux donateurs qui nous ont permis de mettre sur pied cette année notre nouveau Département des interventions liées à l'actualité. J'en profite pour souligner que les engagements de nos donateurs qui sont pris pour plusieurs années consécutives nous donnent la marge de manœuvre nécessaire pour planifier des initiatives plus ciblées et structurées qui ont un impact beaucoup plus significatif. Bref, tout autant que le montant du don lui-même, c'est sa durée dans le temps que nous recherchons idéalement.

Ainsi donc, j'invite nos donateurs actuels à maintenir leur appui et, si c'est possible, à songer eux aussi à s'engager sur plusieurs années pour nous permettre d'augmenter nos ressources humaines, notre production ainsi que le nombre et l'ampleur de nos interventions. J'encourage aussi chacun d'entre vous qui croit en la mission de l'IEDM à convaincre son entourage de façon à élargir le cercle de nos amis et bienfaiteurs. Grâce à vous, l'année 2017 sera sans aucun doute une autre année où l'IEDM fera avancer la compréhension des concepts de liberté d'entreprise, de concurrence et de saine gestion des finances publiques.



Président et directeur général

TRUE FREEDOM

Oeuvre originale réalisée par Armando Valladares pour l'IEDM

En 1960, à l'âge de 23 ans, le poète et artiste cubain Armando Valladares fut incarcéré pour avoir refusé de distribuer des tracts de propagande castriste. Il est demeuré 22 ans dans des prisons et camps de travaux forcés et a été soumis aux pires sévices physiques et psychologiques. Il a été libéré en 1982 et a émigré aux États-Unis.





Des idées
pour une société
plus prospère

910, rue Peel, bureau 600
Montréal (Québec) H3C 2H8
T 514.273.0969 F 514.273.2581

iedm.org